

Procès-verbal d'assemblée constitutive en Alsace-Moselle

En date du neuf février deux mille vingt-trois, les personnes présentes se sont réunies en Assemblée Générale constitutive pour décider la création d'une association.

La présidence de la séance est assurée par M GONZALEZ Sylvain ;

Il rappelle les points inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

1. lecture du projet des statuts de l'association et discussion
2. adoption des statuts
3. élection des membres du premier Conseil d'Administration
4. élection du premier bureau
5. élection des vérificateurs aux comptes
6. fixation du taux des cotisations
7. élaboration du programme d'activité
8. divers

Délibérations

1. A l'unanimité des personnes présentes, il a été décidé la création de l'association dite Médecins pour demain avec siège au 96 rue Pascal MONARD 57155 MARLY

2. Adoption des statuts :

Le président de séance donne lecture des statuts. Après discussion, les statuts sont adoptés à l'unanimité.

3. Election des membres du conseil d'administration :

Les membres fondateurs de l'association Médecins pour demain sont élus membres du conseil d'administration

4. Election des membres du bureau :

Le président de séance sollicite des candidatures en vue de composer le bureau. Il rappelle que, conformément à l'article 12 des statuts, le bureau est composé de neuf membres, élus par le conseil d'administration au scrutin majoritaire simple des membres présents ou représentés.

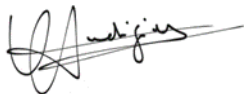
Après rappel de ces dispositions, il est procédé à l'élection des membres. Le vote s'est exprimé comme suit :

- Dr AUDIGIER Christelle est élue au poste de présidente avec 100% des voix,
- Dr FERRAND Marc est élu au poste de vice-président avec 100% des voix,
- Dr CARICLET Noelle est élue au poste de vice-présidente avec 100% des voix,
- Dr HELIAS Pierre-Louis est élu au poste de vice-président avec 100% des voix,
- Dr VANDUILLE Olivier est élu au poste de vice-président avec 100% des voix,
- Dr ALIKADA MOKTARIA est élue au poste de secrétaire avec 100% des voix,
- Dr KOMBOU Ivan est élu au poste de secrétaire adjoint avec 100% des voix,
- Dr GONZALEZ Sylvain est élu au poste de trésorier avec 100% des voix,
- Dr RICA-HENRY Mélanie est élue au poste de trésorière adjoint avec 100% des voix.

[Les points 5, 6, 7 et 8 sont traités et consignés dans le procès-verbal mais ne sont pas transmis au tribunal]

Pour extrait conforme ou procès-verbal,

Fait à Marly, le 09/02/2023



Le Président
Dr AUDIGIER

Le Secrétaire
Dr ALIKADA, procuration Dr GONZALEZ

